Table des matières

Les auteurs	1
François Priet et Philippe TANCHOUX Avant-propos	9
Première partie	
Identité	
Frédéric AUBANTON La géo-typicité des éléments patrimoniaux culturels et naturels du Val de Loire	7
Laura VERDELLI et Sylvie SERVAIN-COURANT Valorisation patrimoniale et gestion des grands paysages en Val de Loire	.7
Virginie SERNA Un patrimoine culturel insécable : les sites archéologiques liés au fleuve dans le Val de Loire patrimoine mondial	9
Delphine LE ROUX Un nouveau patrimoine en Val de Loire : la manufacture d'hameçons des Ponts-de-Cé	3
Christian HOTTIN Quel patrimoine culturel immatériel pour le Val de Loire? Quelques réflexions autour de la participation	5

André CHARBONNEAU

« L'intégrité commémorative de Parcs Canada » préalable aux mesures de protection des territoires		
Deuxième partie		
Protection		
Stéphane Duroy La convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel : vertus et limites du « droit souple »		
François PRIET Les défis de la protection : diversité des procédures, éparpillement des acteurs		
Patrick LE LOUARN Le rôle de l'intercommunalité dans les procédures de planification et de gestion du patrimoine monumental		
Jessica Makowiak Pour une lecture territorialisée des instruments juridiques de protection du paysage		
Michel Durousseau Protection et gestion intégrées : la contribution des conservatoires d'espaces naturels		
Thierry MOIGNEU Le plan de gestion adapté au Val de Loire : enjeux et méthode		
Anne-Marie COUSIN et Myriam LAIDET L'étude d'impact patrimonial UNESCO : l'expérimentation en Val de Loire		

Troisième partie

Valorisation

Rémi Deleplancque	
L'offre pédagogique patrimoniale en Val de Loire,	
un projet à construire	179
Bernard VELLA et Nicolas DIAS	
La sensibilisation au patrimoine « de proximité »	
par le biais de la Fondation du Patrimoine	189
Logu Maria PRETOV	
Jean-Marie Breton	107
Tourisme durable et sites du patrimoine mondial	197
Table ronde	
Quelles politiques pour les patrimoines culturel et naturel	
du Val de Loire de demain et	
la pérennité de la labellisation UNESCO?	221
François PRIET et Philippe TANCHOUX	
Conclusion	237